

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

AE : Politique du logement : contractualisation avec l'Etat

Séance du 03/11/ 2023

Délibération n°79

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 27 octobre 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, dans la salle de délibérations de la mairie de Tsingoni le vendredi 03 novembre 2023 à 14heures.

Présents :

Ahmed Combo PAPA, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, IBRAHIMA SAID Maanrifa, MIKIDADI Madihali, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI MOHAMED Moinjdié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, ATTIBOU Zainati, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, CHANRANI Daoudou, ISSOUFI Ramadani,

Absents :

Houssamoudine ABDALLAH, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOHAMED Zainaba, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, YSSOUFI Chaidati, ABDALLAH Oiduat, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR SOILIH Inchat, MDALLAH Anlamati, SOUMAILA Mhamadi.

Absents représentés :

- Houssamoudine ABDALLAH représenté par ATTIBOU Zainati,
- MADI OUSSENI Mouhamadi représenté par ISSOUFI Ramadani,
- MDALLAH Anlamati représentée par IBRAHIMA SAID Maanrifa,
- MOHAMED Zainaba représentée par BOURA Zaounaki Fatima,
- YSSOUFI Chaidati représentée par Mohamed ALLAOUI,
- ABDOU Mohamed représenté par ABDOU COLO Nassuhati,
- AMBDI Youssouf représenté par SAID Mariame,
- DIGO Popina représentée par ANDJILANI Housséni
- MROIVILI MOILIM Amina représentée par CHANRANI Daoudou,
- BACAR SOILIH Inchat représentée par BOINA MZE Salim.

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zainati

Vu le programme local de l'habitat communautaire (PLH) intégré au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat approuvé le 13 juillet 2023,

Vu les enjeux majeurs posés dans le PLH autour du développement du logement social et de l'accession sociale sur le territoire communautaire et de la mise en œuvre des opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre,

Vu l'appel à collectivités volontaires pour signer avec l'Etat un contrat territorial pour le logement social proposé par le ministère du chargé du logement,

Considérant la nécessité de coordonner la politique du logement sur le territoire communautaire avec les services de l'Etat pour une plus grande efficacité des opérations à engager dans le domaine du logement social,

Considérant notamment les problématiques de :

- Production de foncier aménagé en vue de réaliser des logements sociaux (recensement de foncier constructible en zone AU, projets de ZAC et de RHI et secteurs d'intervention en Loi Elan...),
- Production de logements sociaux en locatif et en accession

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide le principe d'initiation d'une démarche de contrat territorial pour le logement social autour, notamment, des objectifs susvisés.**
- **Autorise Monsieur le Président à engager les démarches à cet effet.**

Fait et délibéré le 03/11/2023

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Ibrahima Said Maarifa

Signé par : Saïd Maarifa IBRAHIMA
Date : 07/11/2023
Qualité : Président

